

Les parents mobilisés pour leur classe de chant



Saint-Mitre dispose depuis 2012 d'une classe à dominante vocale qui pourrait disparaître pour une question de transports. / PH. L.M.

Mercredi, ils pique-niquaient face à la préfecture avec d'autres parents pendant qu'une délégation était reçue par le préfet. Ce matin, c'est à l'aube qu'on retrouvera les membres de l'APE (association de parents d'élèves) de Saint-Mitre (13^e), à l'entrée du conseil municipal, où ils distribueront des tracts pour attirer l'attention des élus sur le devenir de leur classe à horaires aménagés à dominante vocale ouverte il y a quatre ans.

Alors que se déroulent depuis hier les auditions pour intégrer ces classes qui n'existent à Marseille que dans les écoles Château-Gombert Athena et Saint-Mitre et au collège André-Malraux, les parents de Saint-Mitre s'inquiètent: "Ces classes offrent à chaque enfant, quel que soit son milieu social, la possibilité de s'ouvrir à un univers et une culture musicale uniques, c'est une chance exceptionnelle qu'on risque de perdre pour une question de transports", déplore Karima Mokrani, la présidente de l'APE.

Car pour suivre les cours de chant et d'expression scénique dispensés deux après-midi par semaine par la Maîtrise des Bouches-du-Rhône, les enfants doi-

vent se rendre au collège André-Malraux. Ce déplacement ne représente qu'une centaine de mètres pour les élèves d'Athena, qui n'ont que le parc éponyme à traverser, avec leur enseignant.

Deux bus RTM à prendre

Les écoliers de Saint-Mitre, eux, n'ont pas le choix, c'est le bus RTM obligatoire. Deux en l'occurrence pour quelques kilomètres, avec qui plus est un financement jusqu'à présent assuré par les fonds propres de l'école. "La Ville que nous avons contactée refuse d'assumer les frais d'un déplacement qui ne lui est pas imposé par l'État, explique la maman. Nous avons écrit la semaine dernière à la ministre Najat Vallaud-Belkacem pour demander l'affrètement d'un car. Car la seule réponse obtenue à ce jour des services départementaux de l'Éducation nationale est l'octroi d'une subvention pour payer le transport en bus." Transport qui génère du stress chez les élèves et constitue un frein pour les parents d'enfants pourtant motivés. Cette année, ils étaient moins d'une dizaine d'inscrits, uniquement en CM2.

Laurence MILDONIAN